

ETAT DES CONTENTIEUX
(actes de procédure accomplis en demande ou en défense)

Demandeur et date de la requête	Problématique	Procédure	Classification N° Dossier
<p>1- Contentieux des interventions financières Litiges relatifs au recouvrement de créances nées de contrats. Les modalités de mise en oeuvre des dispositions contractuelles sont soumises au juge administratif.</p>			
<p>Ville de Montauban 29 août 2011 (première instance)</p>	<p>Contentieux du recouvrement des créances : Centre universitaire (restaurant) Action de la Commune en contestation de la procédure de recouvrement de sa contribution à l'opération de construction du restaurant universitaire (442 102,15 €).</p>	<p><i>.Tribunal Administratif :</i> Le jugement du Tribunal administratif rendu le 31 mars 2015 valide le bien-fondé des titres émis par le Département, mais ramène leur montant à 395 260 €. <i>.Cour Administrative d'Appel :</i> . Appel de la Commune le 21 mai 2015. .Département : saisine d'un avocat (obligatoire en appel) le 27 août 2015 chargé de l'élaboration du mémoire en réponse.</p>	<p style="text-align: center;">1 15BX01723</p>
<p>Département 12 février 2010 (première instance)</p>	<p>Contentieux des interventions financières /Protection contre les crues Action engagée par le Département en contestation du titre de recettes de 2,6M€ représentatif de sa participation aux travaux de défense de Montauban contre les inondations.</p>	<p><i>.Tribunal Administratif :</i> Jugement du 22 avril 2014 annulant le titre émis par la Ville de Montauban. <i>.Cour Administrative d'Appel :</i> Appel de la Communauté d'Agglomération du Grand Montauban le 23 juin 2014. Mémoire en réponse du Département le 11 septembre 2015</p>	<p style="text-align: center;">2 14BX01817</p>
<p>Département 9 octobre 2015</p>	<p>Contentieux de l'utilisation des installations sportives Action du Département à l'encontre de la demande de la Ville de Montauban portant redevance d'utilisation des installations sportives (2013 – 2015) pour un montant de 132 394 €. Continuité d'un contentieux initié en 2013, le Département conteste les nouveaux titres sur les mêmes fondements que les précédents.</p>	<p><i>.Tribunal Administratif :</i> Requête formée le 9 octobre 2015.</p>	<p style="text-align: center;">3</p>

Demandeur et date de la requête	Problématique	Procédure	Classification N° Dossier
2- Contentieux des travaux publics Article R.532-1 du Code de justice administrative : prescription de toute mesure utile d'expertise.			
Département 9 décembre 2013	<i>Dysfonctionnement de l'installation de chauffage-climatisation de l'Hôtel du Département.</i> Référé expertise aux fins d'évaluer l'origine et la cause des dysfonctionnements et les mesures pouvant y remédier.	<i>Tribunal Administratif</i> : ordonnance du 6 mars 2014 désignant un expert. Observations en réponse du Département le 31 août 2015 sur le rapport définitif d'expertise. Le Département présente au juge une demande d'expertise complémentaire (21 octobre 2015).	4
Article 145 du nouveau code de procédure civile			
M. S.. 26 juin 2014	<i>Responsabilité en matière de voirie.</i> Demande d'expertise présentée par un propriétaire foncier à raison du préjudice financier lié à une fuite d'eau et contre-expertise du syndicat des eaux. Appel à la cause du Département à raison de la réalisation de travaux connexes sur la voirie.	<i>Tribunal de Grande Instance</i> : représentation et assistance assurées devant le Tribunal par l'assureur du Département (audience du 1er octobre 2015).	5
3- Contentieux du personnel Discipline : loi du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires			
Mme D ... 22 juillet 2014	Action en contestation de la mesure disciplinaire de suspension des fonctions.	<i>Tribunal Administratif</i> : mémoire en réplique du Département le 9 octobre 2015.	6 1402233-1
4- Contentieux de la responsabilité Théorie de la faute de service : caractère illicite de l'acte et violation d'une obligation administrative à rapporter par le demandeur			
Mme S ... 24 juillet 2014	Recherche en responsabilité du Département à raison de renseignements jugés erronés et préjudiciables dans une enquête.	<i>Tribunal administratif</i> : dernier mémoire en réponse du Département en date du 28 mai 2015	7 1403638-2

Demandeur et date de la requête	Problématique	Procédure	Classification N° Dossier
5-Contentieux des prestations 5.1- Aide sociale, Aide personnalisée d'Autonomie (APA)			
M. B.... 14février 2015	Contestation du rejet de la demande d'aide sociale pour un hébergement à l'EHPAD de Caussade	Recours devant la Commission Départementale d'Aide Sociale de Tarn-et-Garonne	8 Foyer 18030
Département 20 mai 2015	Fixation de la participation des obligés alimentaires pour un hébergement à l'EHPAD du centre hospitalier de Montauban.	Requête auprès du Juge aux Affaires Familiales de Montauban	9 Foyer 20020
Département 1er juin 2015	Demande de récupération des frais d'aide sociale avancés pour un hébergement à l'EHPAD de : éligibilité (artcil Montbeton (succession vacante).	Requête auprès des domaines de Toulouse de la direction générale des finances publiques	10 Foyer 7753
HEPAD Résidence Les Saules 3 juin 2015	Contestation du rejet de la demande d'aide sociale pour un hébergement dans l'Etablissement.	Recours devant la Commission Départementale d'Aide Sociale de Tarn-et-Garonne	11 Foyer 12146
Département 10 juillet 2015	Contentieux APA en contestation de la décision de la Commission Départementale d'Aide Sociale du 26 juin 2015	Recours auprès de la Commission centrale d'Aide Sociale.	12 Foyer 10935
5.2-Revenu de Solidarité Active– RSA Code de l'action sociale et des familles: éligibilité (articles L.262-2 et S.) recours et récupération (articles L.262-45 et S.)			
Attributaire 4 novembre 2014	Action en contestation du refus de remise de dette	<i>Tribunal Administratif</i> : Mémoire en défense du Département le 25 septembre 2015.	13 1405025-6
Attributaire 29 décembre 2014	Action en contestation du refus de remise de dette	<i>Tribunal Administratif</i> : Mémoire en défense du Département le 27 juillet 2015.	14 1405747-6

Le Président,

Christian ASTRUC